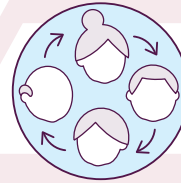


Aperçu de l'Enquête 2025 sur le vieillissement au Canada

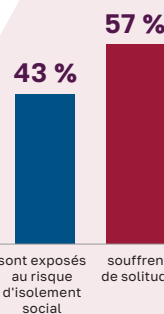
À propos de l'enquête

L'Enquête de l'Institut national sur le vieillissement (INV) sur le vieillissement au Canada est un programme de recherche annuel d'une durée de dix ans qui mesure les expériences, les perspectives et les attentes des Canadiens au moyen de 10 indicateurs. La quatrième enquête annuelle de l'INV a été menée en ligne de juin à juillet 2025 auprès d'un échantillon représentatif de 6 001 Canadiens âgés de 50 ans et plus vivant en milieu communautaire dans toutes les provinces et tous les territoires.

L'enquête et le rapport ont été généreusement financés par Manuvie et The Waltons Trust.



Force du réseau social



L'isolement social généralisé et la solitude persistent

- Les niveaux d'isolement social et de solitude restent inchangés depuis 2022 : 43 % sont exposés au risque d'isolement social et 57 % souffrent de solitude.
- Les réseaux sociaux faibles (36 %) sont plus nombreux que les réseaux sociaux solides (33 %), une tendance inchangée depuis 2022.

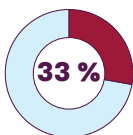
Une mauvaise santé et un faible revenu augmentent les risques

- 65 % des personnes dont les revenus sont insuffisants sont exposées à un risque élevé d'isolement, contre 35 % de celles dont les revenus sont « suffisants pour épargner ».
- 54 % des personnes en mauvaise santé sont exposées au risque d'isolement social, contre 35 % des personnes en excellente santé.

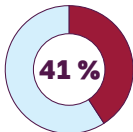


Engagement social

L'engagement social est en déclin

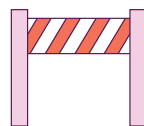


- Seuls 33 % des personnes âgées participent chaque semaine à des activités sociales, récréatives ou de groupe, contre 39 % l'année dernière.



- 41 % ont participé moins qu'ils ne le souhaitent, ceux dont les revenus étaient insuffisants signalant les obstacles les plus importants.

Principaux obstacles à l'engagement social



Accessibilité financière



N'a personne avec qui y aller.



État de santé



Trop occupé



Manque d'énergie



Expériences d'âgisme

L'âgisme est courant, mais souvent négligé

- Seuls 12 % déclarent avoir été victimes de discrimination directe fondée sur l'âge.



Interrogés sur leurs expériences quotidiennes, 70 % déclarent être victimes d'âgisme au quotidien, sous forme de remarques subtiles, de blagues et de préjugés sur le vieillissement.

- L'âgisme était particulièrement répandu chez les personnes âgées de plus de 80 ans, celles dont les revenus étaient insuffisants et celles en mauvaise santé.



Adéquation des revenus

Le taux de suffisance du revenu reste stable, mais demeure précaire



- Seuls 38 % ont déclaré que leurs revenus étaient « suffisants pour épargner », tandis que 39 % avaient « juste assez pour éviter des problèmes majeurs » et 22 % avaient des revenus insuffisants, comme en 2024.

- Les Canadiens âgés en excellente ou très bonne santé étaient deux fois plus nombreux que ceux en santé passable ou mauvaise à déclarer que leur revenu était suffisant (52 % contre 23 %).

- Près de la moitié (48 %) des propriétaires ont déclaré avoir des revenus suffisants ou supérieurs, contre 20 % des locataires.



L'accessibilité financière au quotidien est la principale préoccupation

31 % ont identifié la hausse du coût de la vie comme leur principale préoccupation

16 % ont déclaré que leur principale préoccupation était de se retrouver à court d'argent, ce qui était plus fréquent chez les locataires et les personnes approchant de la retraite.



Privation matérielle

Les personnes âgées confrontées à une pauvreté cachée

- 20 % vivent sous le seuil de pauvreté, soit une légère baisse par rapport aux 22 % enregistrés en 2024.



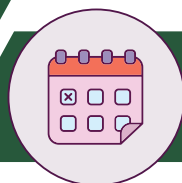
- 18 % ne peuvent pas faire face à une dépense imprévue de 500 dollars, contre 20 % en 2024.

- Le nombre de personnes qui n'ont pas les moyens de se faire soigner les dents est passé de 16 % en 2024 à 11 % en 2025.



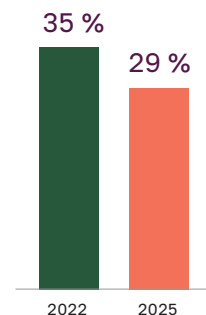
La pauvreté n'est pas répartie de manière égale

- Les personnes les plus susceptibles de souffrir de privations matérielles sont les femmes, les personnes âgées de 50 à 64 ans, celles en mauvaise santé et les locataires.



Préparation à la retraite

Les personnes âgées de plus de 50 ans qui ont les moyens de prendre leur retraite au moment où elles le souhaitent.



La confiance dans la capacité à prendre sa retraite diminue

- Parmi ceux qui n'ont pas encore pris leur retraite, la proportion de ceux qui peuvent se permettre de prendre leur retraite au moment souhaité est passée de 35 % en 2022 à 29 % en 2025.
- Le nombre de personnes déclarant ne pas avoir les moyens de prendre leur retraite au moment souhaité est passé de 37 % à 43 % entre 2022 et 2025.
- Les personnes en mauvaise santé et disposant de revenus insuffisants étaient les plus incertaines quant à leur capacité à prendre leur retraite.



Épargne-retraite insuffisante

22 % ont épargné 5 000 \$ ou moins pour leur retraite.

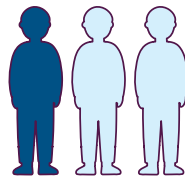


Accès aux soins de santé



L'accès s'améliore, mais reste insuffisant

- 68 % ont déclaré avoir un prestataire de soins primaires régulier (médecin de famille ou infirmier praticien), contre 62 % en 2022.
- 70 % des personnes qui avaient besoin de soins ont déclaré les avoir obtenus quand elles en avaient besoin, contre 64 % en 2022.



Près d'une personne sur trois ne pouvait bénéficier de soins que de temps en temps, rarement ou jamais.

Des obstacles persistent dans l'accès aux soins

Les principaux obstacles identifiés étaient les suivants :

- 47 %** n'ont pas pu obtenir de rendez-vous
- 25 %** ont eu des difficultés à obtenir une recommandation
- 22 %** de rendez-vous annulés ou reportés
- 17 %** coût
- 14 %** services sont indisponibles dans leur région.



47 % n'ont pas pu obtenir de rendez-vous



Accès aux soins à domicile et aux soins communautaires

Des améliorations modestes, mais des lacunes importantes persistent

- 51 % des personnes ayant besoin de soins à domicile ont déclaré avoir pu en bénéficier tout le temps ou la plupart du temps, contre 48 % en 2024.
- Les personnes disposant d'un revenu suffisant étaient les plus susceptibles d'avoir accès à des soins à domicile et à des services communautaires.



47 % des personnes qui avaient besoin d'un soutien communautaire l'ont reçu tout le temps ou la plupart du temps, contre 44 % en 2024.

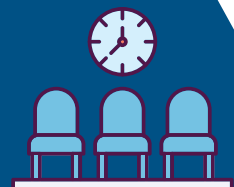
Les coûts et les délais d'attente constituaient les principaux obstacles

Soins à domicile :

- 41 %** ont signalé de longs délais d'attente, contre 23 % en 2024.
- 23 %** ont déclaré que le coût constituait un obstacle, un chiffre inchangé depuis 2024.

Services d'aide communautaire :

- 37 %** ont signalé de longs délais d'attente, contre 22 % en 2024.
- 34 %** ont déclaré que le coût constituait un obstacle, un chiffre inchangé depuis 2024.



41 % ont signalé de longs délais d'attente



Viellir au bon endroit



81 % souhaitent rester dans leur maison ou dans une maison plus petite aussi longtemps que possible.

Les personnes âgées veulent vieillir chez elles

- Les propriétaires, les personnes en bonne santé et celles disposant d'un revenu suffisant étaient les plus susceptibles de vouloir vieillir dans leur maison ou dans une maison plus petite.



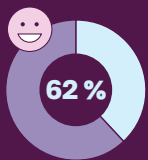
62 % ont déclaré n'avoir apporté aucune modification ni prévu aucun aménagement pour préparer leur logement au vieillissement à domicile.

Peu ont pris des mesures pour permettre le vieillissement à domicile

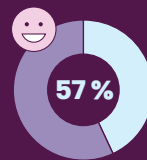
- Un peu moins de la moitié (49 %) estimaient que leur logement était parfaitement adapté pour les accompagner dans leur vieillissement, et 45 % ont déclaré que leur logement était adapté pour le moment, mais qu'il pourrait ne pas répondre à leurs besoins futurs.
- Les modifications les plus courantes étaient les suivantes : 18 % ont mis de l'argent de côté pour des soins à domicile ou des rénovations, et 18 % ont installé des dispositifs de sécurité.



Perspectives sur le vieillissement



2024



2025

Optimisme et positivité face au vieillissement en déclin

- 39 % ont déclaré avoir des sentiments négatifs à l'égard du vieillissement, contre 34 % en 2024.
- Les personnes en mauvaise santé et disposant de revenus insuffisants étaient les plus susceptibles d'avoir une opinion négative du vieillissement.

- Seuls 57 % ont déclaré avoir une opinion positive du vieillissement, contre 62 % en 2024.

Les opinions de la société à l'égard des personnes âgées sont mitigées.

- Lorsqu'on leur a demandé comment la société canadienne perçoit les personnes âgées, 13 % ont répondu qu'elles sont généralement respectées et appréciées, 47 % ont déclaré qu'elles sont parfois négligées ou rejetées, 16 % ont estimé que les personnes âgées sont souvent considérées comme un fardeau et 20 % ont déclaré que les opinions varient considérablement.



Un appel à l'action

Les expériences liées au vieillissement sont façonnées par les circonstances individuelles et par des systèmes et des choix politiques plus larges. Il est essentiel pour tous les niveaux de gouvernement de :

- Donner la priorité aux opinions et aux expériences des personnes âgées dans l'élaboration des politiques et des programmes publics.
- Veiller à ce que la diversité des expériences des personnes âgées en matière de revenus, de sexe, d'origine ethnique, d'état de santé et de situation géographique soit prise en compte.
- Donner la priorité aux interventions qui traitent des dimensions clés du bien-vieillir : l'inclusion sociale, la sécurité financière, la santé et l'autonomie.

L'enquête et le rapport ont été généreusement financés par :

 **Manuvie**

WALTONS
TRUST

Pour lire le rapport complet, visitez www.NIAgeing.ca